



## Certification COP – Conformité de la production de véhicules ou composants de véhicules

En tant que constructeur de véhicules ou composants de véhicules, êtes-vous en possession de réceptions CE par type ou de réceptions nationales par type de petites séries?

**Dans ce cas, vous êtes à la bonne adresse chez Vinçotte pour devenir une entreprise certifiée COP!**

### Your tailor-made solution

Vinçotte certifie les systèmes de management de la qualité concernant la conformité de la production ("Conformity of Production") c.-à-d. l'évaluation initiale, les mesures relatives à la conformité du produit et les dispositions de vérification continue.

En tant que constructeur, vous êtes en outre obligé d'appliquer des procédures adéquates pour garantir la conformité de votre production aux types homologués.

Nous vous offrons également la possibilité intéressante de combiner votre certification ISO 9001 à un audit COP. Demandez notre offre complète !

Une certification ISO 9001 couvre tous les sujets repris dans l'évaluation initiale.

Vinçotte est un organisme de contrôle agréé par BELAC (Organisme belge d'accréditation), désigné par les autorités belges (e6/E6) auprès de la Commission européenne comme Service technique dans plusieurs catégories.

Vous pouvez compter sur nos plus de 40 années d'expérience dans le domaine de l'homologation.

### Your result

Un service de qualité vous garantissant le traitement rapide de votre dossier.

### Please note

### Législations

- Directive 2007/46/CE établissant un cadre pour la réception des véhicules à moteur et de leurs remorques et des systèmes, composants et entités techniques distinctes.
- Directive 2002/24/CE relatif à la réception des véhicules à moteur à deux ou trois roues.
- Règlement (UE) N° 168/2013 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à deux ou trois roues et des quadricycles.
- Directive 2003/37/CE pour les tracteurs agricoles ou forestiers et leurs remorques, engins interchangeables tractés, systèmes, composants et entités techniques distinctes.
- Règlement (UE) N° 167/2013 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules agricoles et forestiers.
- Accord de 1958 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) pour les véhicules à roues, les équipements et les pièces susceptibles d'être montés ou utilisés sur des véhicules à roues.

### Normes et standards

La norme ISO 9001 relative aux critères applicables aux systèmes de management de la qualité

### In which situation?

Ce service s'adresse aux constructeurs de véhicules ou composants de véhicules